



Aux Commissions des finances du  
Conseil national  
et du Conseil des États  
Palais fédéral  
3003 Berne

Berne, le 12 septembre 2025

### **Jeunesse+Sport (J+S) : annonce tardive concernant le budget 2026**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national et du Conseil des États,

Par le présent courrier, nous vous soumettons une annonce tardive concernant le budget 2026. Elle porte sur un montant de 28 millions de francs à consacrer au programme d'encouragement du sport Jeunesse+Sport (J+S).

#### **1 Évolutions enregistrées par le programme J+S**

Créé en 1972, J+S est le principal programme d'encouragement du sport de la Confédération. Il s'adresse aux enfants et aux jeunes de 5 à 20 ans, auprès desquels il promeut un sport respectueux des valeurs éthiques. Il leur permet de vivre pleinement le sport et de participer à la mise en place des activités sportives. Ce faisant, il contribue à leur développement ainsi qu'à leur épanouissement d'un point de vue pédagogique et en termes d'intégration sociale et de santé.

Ces dernières années, le nombre de participants et participantes au programme n'a cessé de progresser. La baisse enregistrée en raison de la pandémie de coronavirus n'a été que de courte durée, le programme ayant connu par la suite une croissance de 5% en 2023 et de 6% en 2024, à chaque fois par rapport à l'année précédente. En 2024, plus de 680 000 enfants et jeunes ont ainsi participé à des activités J+S, soit un peu moins de la moitié des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans vivant en Suisse. Il s'agit d'un niveau jamais atteint auparavant. Ces augmentations successives et supérieures à la moyenne depuis 2023 s'expliquent, outre par la



croissance démographique, par l'admission de nouveaux sports dans le programme en 2020 et 2022 ainsi que par la hausse des subventions versées pour les camps J+S depuis 2020.

## 2 Subventions J+S pour les cours et les camps

Les chiffres records enregistrés et les prévisions pour les années à venir imposent, à crédit égal, de réduire de 20% le montant des subventions accordées (actuellement 1,30 franc par participant et par heure pour les cours et 16 francs par participant et par jour pour les camps) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'Office fédéral du sport OFSPO a informé ses partenaires (fédérations sportives et cantons) de cette situation le 19 juin dernier.

Cette annonce a déclenché de vives réactions tant auprès des fédérations sportives que des clubs et de l'opinion publique. Une pétition a même été lancée demandant à la Confédération de « stopper les coupes prévues dans ces subventions et de garantir le niveau actuel de soutien financier aux organisations de cours et de camps J+S ». Ces réactions montrent à quel point le programme J+S est ancré dans les habitudes de la population et bénéficie d'une bonne image au sein de la société.

Le Conseil fédéral est conscient des effets positifs du sport et de l'activité physique et sait que leur pratique durant l'enfance est le gage d'une vie plus active à l'âge adulte. Il reconnaît également l'importance du bénévolat pour les structures associatives qui font vivre J+S ainsi que les apports du programme en termes de développement et d'épanouissement pour les jeunes sur les plans pédagogique, social et sanitaire.

Le Conseil fédéral a donc décidé de présenter au Parlement une demande de 20 millions de francs dans le cadre du crédit supplémentaire II 2025 et vous soumet parallèlement la présente annonce tardive concernant le budget 2026 pour un montant de 28 millions de francs.

Ces moyens supplémentaires à hauteur de 28 millions de francs (crédit A231.0112 « Activités J+S et formation des cadres ») sont indispensables pour compenser la hausse du nombre de participants et participantes aux offres J+S tout en conservant le même niveau de subventionnement qu'aujourd'hui. Ils permettront également de constituer les provisions requises pour assurer le versement des subventions aux offres J+S qui s'étendent sur deux années civiles. La constitution de ces provisions est exigée à compter de 2026 en application des consignes internes relatives aux normes de présentation des comptes IPSAS 48. Ce mécanisme budgétaire remplacera le système de paiement d'acomptes actuellement en place pour ces offres.



504 Office fédéral du sport	Announce tardive	en CHF
A231.0112 Activités J+S et formation des cadres		28 000 000

Cette augmentation relativement modeste des moyens fédéraux permettra de continuer à promouvoir le sport et l'activité physique ainsi que leurs bienfaits auprès des enfants et des jeunes.

### 3 Conséquences financières

La présente annonce tardive génère un surcroît de dépenses de 28 millions de francs dans le budget 2026. Le budget prévisionnel prévoyant actuellement une marge d'environ 100 millions de francs, l'augmentation de 28 millions de francs des sommes allouées à J+S ne mettrait pas en péril le frein à l'endettement.

Le Conseil fédéral renonce à compenser cette somme dans le budget de l'OFSPO. Une coupe aurait été en grande partie préjudiciable au soutien apporté à la relève dans le sport de compétition.

D'ici à la fin 2025, le DDPS (OFSPO), en collaboration avec l'AFF, déterminera les modalités du pilotage du crédit J+S pour les années 2027 et suivantes et, sur cette base, calculera les moyens nécessaires durant cette période. Les moyens supplémentaires seront sollicités auprès du Conseil fédéral dans le cadre du processus budgétaire 2027.

Nous vous prions de bien vouloir tenir compte de la présente annonce tardive du Conseil fédéral dans le cadre de vos délibérations sur le budget 2026.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national et du Conseil des États, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil fédéral suisse

Karin Keller-Sutter

Présidente de la Confédération

Viktor Rossi

Chancelier de la Confédération